

Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal de NOORDPEENE

CR 2025-05

11 juin 2025

Convocation du 6 juin 2025

Membres présents :

Mmes Nathalie BALZA, Marie-Laure GLORiant, Michèle GUWY,

MM. Thierry DEHONDT-BEDAGUE, Benoît DECLERCQ, Emmanuel MONKERHEY, Albert PIETERSOONE, Bernard VERHAEGHE.

Membres ayant donné pouvoir :

M. René SELOSSE donne pouvoir à Emmanuel MONKERHEY.

M. Laurent BALZA donne pouvoir à Nathalie BALZA.

Mme Isabelle MARCANT donne pouvoir à Bernard VERHAEGHE.

M. Stéphane SOCKEEL donne pouvoir à M. Thierry DEHONDT-BEDAGUE

Mme Delphine LUTUN donne pouvoir à Michèle GUWY

Membres absents excusés :

Mme Marie WYART

Vérification du quorum :

M. le Maire vérifie si le quorum du conseil municipal est atteint. Le quorum du conseil municipal est atteint.

Secrétaire de séance :

M. le Maire demande à l'assemblée qui souhaite assurer le secrétariat de séance. Marie-Laure GLORiant lève la main et exprime le souhait de le faire et de le fournir rapidement. Le Conseil est d'accord à l'unanimité des membres présents.

Validation du compte-rendu du conseil précédent :

Le secrétaire de mairie a fait parvenir à l'ensemble du conseil une copie du compte-rendu effectué par le secrétaire de séance du 11 avril 2025, Marie-Laure GLORiant. Le compte-rendu a été adopté à l'unanimité des membres présents.

Puis M. le Maire, qui préside la séance, est passé à l'ordre du jour.

- Délibération demandée par la trésorerie concernant les opérations de cession du CCAS

Le CCAS avait un compte à part de la commune et, à chaque opération, il fallait alimenter ce compte spécifique pour régler les factures afférentes au CCAS. La trésorerie a émis le souhait d'unifier les comptes afin de simplifier et de rendre plus lisibles les mouvements financiers. Ce souhait a été approuvé à l'unanimité des membres présents.

- Point sur la mise en place du RIFSEEP pour le personnel communal

Le RIFSEEP est une obligation légale. Il a pour objectif de pouvoir verser des primes aux employés de la fonction publique. Actuellement, il était mis en place pour les employés possédant la catégorie C de la fonction publique. Or, un employé de la commune a obtenu la catégorie B. A l'unanimité des membres présents, le conseil municipal a décidé d'annuler la précédente décision concernant la catégorie C et adopte une nouvelle délibération permettant, en accord avec les grilles applicables, le versement des primes pour les employés des catégories B et C.

- Boîte à idées

Idee n° 1 : Mettre en place Panneau Pocket sur la commune de Noordpeene

Notre réponse : Nous sommes d'accord pour mettre en place Panneau Pocket. Nous prenons des renseignements et organisons la mise en place rapidement.

Idée n°2 : Mettre en place un skate park

Notre réponse : Nous entamons une réflexion sur le sujet et restons attentifs à une subvention qui pourrait correspondre au projet.

- Communications et questions diverses

Subvention pour le fonctionnement du stade

Nous remercions la commune d'Ochtezeele qui nous accorde une subvention de 1200 € pour les frais de fonctionnement du stade de football supra communal.

Réfection de la D55E

Les travaux ayant été faits en juillet 2024 n'étant pas conformes, la Communauté d'Agglomération Cœur de Flandre engagera de nouveaux travaux sur la route de Saint-Omer D55E.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20h30.

Thierry DEHONDT

Bernard VERHAEGHE

Albert PIETERSOONE

Marie-Laure GLORANT

Benoît DECLERCQ

Emmanuel MONKERHEY

Nathalie BALZA

Michèle GUWY